



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E141859 VALABLE JUSQU'AU 25/06/2026

ÉDITÉ LE 08/04/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/01/2010

Forme juridique : SARL

Capital : 44 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC TOURCOING 2010B20107

Siret : 519 568 661 00044

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 00 58735/

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 1254000/002 169072/4

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 1254000/002 169072/4

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2025

Raison sociale : LOCUFIER ENERGIES

58 AVENUE LEON BLUM  
59370 MONS-EN-BAR1/4UL

Téléphone : 03 20 26 95 42

Portable : 06 62 07 88 82

Site Internet : <http://www.locufier-energies.fr>

E-mail : [contact@locufier-energies.fr](mailto:contact@locufier-energies.fr)

Responsabilité légale :

PUSTELNIK ANTHONY GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 15

Tranche de classification : EFF2B

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup>	31/08/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	16/10/2024
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	05/07/2023

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	05/07/2023
o Chaudière bois	31/08/2022
o Poêle ou insert bois	31/08/2022
o Pompe à chaleur : chauffage	16/10/2024

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.